



Municipalité
du Canton

CLERMONT

Sauvage - Grandiose - Vitale



RAPPORT DU MAIRE
| 2016 |

RAPPORT DU MAIRE 2016

Chers Clermontaines et Clermontains,

C'est avec plaisir, à titre de maire de la Municipalité du Canton Clermont, que je vous interpelle avec mon rapport annuel officiel qui traite des faits saillants de l'année précédente, de l'année en cours ainsi que des orientations du conseil municipal pour la prochaine année.

Ce rapport s'inscrit dans une dynamique différente des années passées puisqu'**exceptionnellement** la municipalité adoptera son budget le 17 janvier 2017. La démarche est conforme à l'article 954 du code municipal. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez me faire part de commentaires ou de suggestions, par téléphone au bureau municipal au 819-333-6129 ou encore par courriel à maire.clermont@mrcao.qc.ca.



J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Clermontains et les nouvelles Clermontaines! Nous espérons que votre nouvelle communauté sera à la hauteur de vos attentes!

ANALYSE DU BILAN 2015

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2015</u>
Taxes	179 966 \$	182 818 \$
Paievements tenant lieu de taxes	11 113	10 670
Services rendus	73 184	70 297
Autres recettes	25 976	395 260
Transferts	216 997	343 963
Totaux :	507 236 \$	1 003 008 \$
<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2015</u>
Administration générale	124 152 \$	152 552 \$
Sécurité publique	55 804	53 361
Transport	158 174	221 374
Hygiène du milieu	55 815	58 756
Santé et bien-être	450	83
Aménagement, urbanisme et développement	81 524	429 516
Loisirs et culture	39 832	45 156
Totaux :	515 751 \$	960 798 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 495 772 \$ et que les dépenses ont également été supérieures d'un montant de 445 047 \$ par rapport à nos prévisions initiales. Donc, au lieu d'absorber une perte de 8 515 \$ tel que prévu au budget 2015, nous avons réalisé un bénéfice de 50 725 \$.

SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE 2016

Concernant les finances municipales au 30 novembre 2016, les revenus que nous avons encaissé après 11 mois d'opération sont de l'ordre de 539 082 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 521 054 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 534 410 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 529 959 \$. 18028 / 4451

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier, nous avons reçu un montant de 156 607 \$ du ministère des Transports du Québec. En outre, nous avons obtenu une subvention de 15 000 \$ de notre député provincial, M. François Gendron.

Contributions financières en 2016

RevitalACTION Clermont (<i>Portail web Cantonclermont.ca</i>)	300,00 \$
Association de propriétaires du Lac Sauvage	1 200,00
Croix rouge	150,00
Recyclo-Nord	100,00
Carrefour jeunesse emploi Abitibi-Ouest (<i>Programme « Place aux jeunes »</i>)	123,00
Défi 100 miles ¹	230,00
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue	<u>60,00</u>
Total :	2 163,00 \$

1. La contribution au Défi 100 milles visait à offrir gratuitement aux citoyens la possibilité de participer à ce défi. La municipalité assumait les frais d'inscriptions de 23\$/personnes pour les résidents de Clermont. 10 citoyens se sont prémunis de cette offre ce qui encourage les saines habitudes de vie sur notre territoire.

N.B. Le Comité des loisirs de Clermont n'étant pas légalement constitué, les sommes dévolues à celui-ci font partie intégrante du budget municipal et ne constituent pas une contribution financière à proprement parler. En effet, il s'agit plutôt de la portion culturelle du budget de la municipalité.

Contributions non financières en 2016

Comme vous le savez, la Municipalité du Canton Clermont est un appui incontournable pour les organismes à but non lucratif de son territoire. De surcroît, plusieurs actions municipales ne constituent pas une contribution monétaire directe à ces organisations, mais prennent plutôt la forme de services. Cette section de mon rapport vise donc à préciser ces contributions.

D'abord, la municipalité offre gratuitement la salle communautaire aux organismes afin que ceux-ci puissent y tenir leurs activités respectives. Par ailleurs, la salle du conseil municipal est aussi disponible pour les organismes locaux, afin d'y réaliser leurs rencontres de conseil d'administration. Enfin, des espaces divers dans les installations municipales sont utilisés pour l'entreposage de biens de ces organisations.

Ensuite, plusieurs ententes se sont développées au fil du temps avec chacun des organismes clermontains. Vous en trouverez le détail de façon plus spécifique à la page suivante.

La Municipalité du Canton Clermont a signé un protocole d'entente de 3 ans avec RevitalACTION Clermont pour l'impression à l'hôtel de ville du Journal Le Hurllement, soit jusqu'en août 2018. Cette entente comprend également le portail web « Cantonclermont.ca ».



Chaque saison hivernale, la municipalité offre gracieusement l'ouverture du chemin menant au club motoneige La Claire Montée à l'aide du tracteur de Clermont. À l'hiver 2015-2016, l'inspecteur municipal a travaillé une vingtaine d'heures afin de remplir cette tâche.



En outre, l'inspecteur municipal ouvre la cour de l'église. Il estime y avoir consacré une dizaine d'heures lors de la dernière saison. Durant la saison estivale, la municipalité embauche un préposé à l'aménagement paysager. Il s'occupe de l'ensemble des aires publiques de Clermont, y compris les lieux de cultes comme le cimetière et les terrains publics de la Fabrique. Ce service correspond à environ un quart de la tâche hebdomadaire du préposé, et ce, pour tout l'été.



SITUATION FINANCIÈRE DES LOTS INTRAMUNICIPAUX AU 30 NOVEMBRE 2016

Concernant les finances des lots intramunicipaux au 30 novembre 2016, les revenus que nous avons encaissés après 11 mois d'opération sont de l'ordre de 190 465 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 229 200 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 116 746 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 211 280 \$.

RAPPEL : Depuis le 1^{er} avril 2015, la firme « Groupe 3A » a été mandatée pour faire la gestion « clé en main » des lots intramunicipaux. Depuis ce moment, la municipalité perçoit 40% des revenus bruts de la production forestière. Auparavant, Clermont percevait l'entièreté des revenus bruts, mais devait assumer l'ensemble des dépenses inhérentes à cette production et à la gestion de ce fonds.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme des investissements en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 se détaille en **six (6) projets distincts**. Voici un bref résumé de chacun d'eux, qui comprend leurs valeurs totales triennales respectives, un état de l'évolution du dossier et, lorsque nécessaire, une précision de l'orientation future.

2015-01 | Bornes sèches

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 100 000 \$. À ce moment, il est réalisé à 75% puisque les deux bornes sèches prévues ont été achetées, mais qu'une seule a été installée à l'été 2015. Ce projet sera finalisé à l'été 2017 par l'installation d'une deuxième borne sèche dans le chemin des 6^e et 7^e rangs. Nous attendons l'autorisation du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune pour l'installation de la borne sur une parcelle de leur lot.

2015-04 | Amélioration du chauffage - Garage municipal

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 10 000 \$. Ce projet a été octroyé en décembre 2016 et les travaux se feront au début de 2017.

2016-01 | Abri chauffé - Patinoire

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 20 000 \$.

2017-01 | Réaménagement bâtiments municipaux

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 200 000 \$. Il fait suite au projet 2015-03. Il vise l'agrandissement de la salle communautaire, le réaménagement du bureau municipal ainsi que l'ajout de locaux pour, notamment, la maison des jeunes et la conciergerie. En raison de l'ampleur de ce projet, un appel d'offres public sera nécessaire et devrait être réalisé en 2017.

2017-02 | Arpentage de terrains résidentiels

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 15 000 \$. Ce projet fait suite au projet 2015-05 qui visait un nouveau développement à Clermont. Nous sommes toujours dans l'attente de l'acceptation par le gouvernement du nouveau schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest (*qui devrait être officialisé en mars 2017*). Étant donné les délais restreints pour réaliser ce projet suite à l'adoption du schéma, le conseil a plutôt priorisé l'arpentage de terrains résidentiels sur des routes déjà existantes, il s'agit d'une continuité des travaux réalisés en 2016.

2017-03 | Asphaltage de la Montée du passant

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 200 000 \$. Les travaux consisteront à refaire l'asphaltage de la partie déjà asphaltée de la Montée du passant, soit jusqu'au cimetière. Les travaux se feront en 2017 suite à un appel d'offres public.

RÉALISATIONS EN 2016

En 2016, la Municipalité du Canton Clermont a fêté ses 80 ans d'existence. Pour l'occasion, un 5 à 7 a été organisé à la salle communautaire de Clermont. L'ensemble des résidences de Clermont a reçu un plant d'érable rouge pour souligner ces 80 ans d'histoire.

En 2015, la Municipalité du Canton Clermont a complètement revampé son image de marque et son positionnement. À ce moment, de nouveaux panneaux de signalisation ont été achetés et ils ont été installés à l'été 2016.



À l'été 2016, le lot 4 466 408 à l'entrée du village sur le Chemin des 4^e et 5^e rangs a été arpenté pour en faire quatre (4) terrains résidentiels. Toujours en zone urbaine, le lot 4 466 363 situé au chemin des 5^e et 6^e rangs a, quant à lui, été cadastré en trois (3) terrains résidentiels. Ces lots épars étaient destinés à l'exploitation forestière et seulement les façades ont été réaffectées à des fins résidentielles. En outre, suite à une inspection du Ministère des Transports du Québec, le MTQ a exigé des réparations sur certains des ponts de la Municipalité. Clermont a procédé à des travaux d'environ 5 000 \$ sur les ponts situés dans le Chemin Val Clermont Est et Ouest. Cet investissement comprenait les réparations, la location d'outils, l'achat de madriers spéciaux, de tirefonds ainsi que des boulons. Les travaux ont été réalisés par l'équipe municipale.

La Municipalité a signé une entente avec l'École Boréale, pavillon de Clermont, pour y organiser des activités pour les jeunes de 6 à 12 ans. Cette entente a été renouvelée pour 2017, l'animatrice de milieu continuera donc d'animer les jeunes après les classes.

À l'été 2016, une nouveauté a vu le jour : un camp de jour pour les jeunes de Clermont. D'une durée de 6 semaines, ce camp de jour peu coûteux pour les parents a permis de créer deux emplois étudiants. Mmes Sammy Joe Sabourin et Frédérique Audet ont été embauchées à titre d'animatrices. L'un des salaires a d'ailleurs été remboursé par le programme Emploi d'été Canada du gouvernement fédéral. Le camp de jour a été un vif succès notamment par des sorties en région qui permettaient de changer la dynamique de chaque semaine. Les jeunes ont donc pu visiter l'École du Rang 2, la Maison Turgeon, la ferme Fromabitibi, la Cité de l'or, le Refuge Pageau, le Labyrinthe des Insectes, le parc d'Aiguebelle et le Lac Pajegasque. De surcroît, une semaine entière a été consacrée au multimédia et celle-ci, coûteuse, a été possible grâce à l'apport du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. Durant cette semaine, les jeunes ont notamment fait du doublage, du montage, des bandes-annonces et des bulletins de nouvelles. Cette semaine s'est close par un « Party mousse ». Pour l'occasion, la patinoire municipale s'est transformée en immense bain géant pour le plus grand plaisir des jeunes et de la population générale qui était conviée à l'évènement. Par ailleurs, le programme Pouces verts a été offert à Clermont durant le camp de jour. Ce programme réalisé avec la collaboration de la SADC d'Abitibi-Ouest vise la mise en place de potager afin d'éduquer les jeunes à l'autonomie alimentaire.

Sur le plan culturel, un croque-livres a été installé à l'extérieur près de l'entrée principale du bureau municipal. Affectueusement nommé Tutti Frutti, il recueille des livres qui vous intéresseront peut-être. Vous êtes invité à faire des échanges et à le garnir de vos livres au bénéfice de l'ensemble de la population. Qui plus est, dans ce bilan de 2016, je ne peux évidemment pas passer sous silence le grand évènement-spectacle qui a eu lieu à la salle communautaire de Clermont : 150 personnes se sont rassemblées pour voir le spectacle de l'humoriste Mike Ward. Cet évènement hors du commun a frappé l'imaginaire des citoyens et des habitants de la région en général, démontrant indéniablement qu'il est possible de faire beaucoup dans une communauté dite « petite ».

Finalement, vous n'êtes pas sans savoir que le travail d'un maire est lié au réseautage et à la représentation de sa municipalité. Comme pour les années précédentes, je n'ai pas chômé. J'ai été nommé au sein de Comité virage numérique de la MRC d'Abitibi-Ouest ce qui me permet de défendre vos préoccupations en matière de technologies. Le comité a été très efficace dès le départ et promet d'être encore plus important en 2017. De plus, 2016 a été teinté de façon majeure par le dossier du tourisme à l'échelle de l'Abitibi-Ouest. J'ai eu la chance de participer activement à plusieurs journées de cotravail pour développer une politique de développement touristique dynamique. Déjà plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment une application mobile de géolocalisation pour tous les sentiers récréatifs de la région. Aussi, un parcours agrotouristique a également été lancé à l'été. Il sera bonifié avec les années. En somme, le point culminant de mes représentations s'est réalisé lors du Congrès de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) à Québec du 29 septembre au 1er octobre. Cette occasion unique m'a permis de rencontrer une multitude de confrères de partout à travers le Québec, une possibilité hors du commun pour connaître les bons coups de certaines régions et leur façon de régler des problématiques qui sont souvent similaires aux nôtres. Évidemment, c'était aussi l'endroit pour rencontrer bon nombre de députés provinciaux et fédéraux. J'ai notamment pu discuter brièvement avec le premier ministre M. Philippe Couillard et certains ministres, dont M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation.

ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2017

La Municipalité du Canton Clermont prévoit d'importants investissements en 2017 dans ses immobilisations telles que détaillées dans le programme triennal d'immobilisations. Certains projets sont d'une plus grande envergure que d'autres et nécessiteront un temps de réalisation plus subséquent. Nous souhaitons concrétiser la totalité des projets en 2017, mais nous sommes conscients de la charge importante de travail que cela demandera et des délais liés aux procédures légales. Par conséquent, notre objectif est, au minimum, d'amorcer l'ensemble des projets.

D'ici mars 2017, la Municipalité adoptera sa politique familiale. Il s'agit d'un document qui jetterait les bases de ce qu'est une famille à Clermont, ce que cela implique et les initiatives du milieu pour favoriser le dynamisme de tous les types de familles. En effet, lorsqu'on pense aux familles à Clermont, on a souvent en tête un jeune couple avec quelques enfants, mais cette politique inclut toutes les Clermontaises et les Clermontais : les jeunes, les aînés, les monoparentales, les intergénérationnelles, etc. Rappelons d'ailleurs que la Municipalité a obtenu 5 000 \$ de subvention du Ministère de la Famille pour réaliser cette politique.

En novembre 2016, la Municipalité du Canton Clermont a adopté une version plus aboutie de son plan de développement local 2016-2019. Ce plan se veut évolutif et pourra faire l'objet de révision au besoin. Il pourra ainsi être modifié ou adapté pour répondre à de nouvelles exigences territoriales ou gouvernementales, mais également pour saisir des opportunités. Rappelons que de façon générale, le plan de développement local 2016-2019 priorise quatre orientations et propose un certain nombre d'actions pour chacune de ces orientations. Voici les quatre orientations priorisées:

1. VITALITÉ CULTURELLE (*Loisirs, sports, culture et histoire*);
2. VITALITÉ RURALE (*Environnement, agriculture, urbanisme*);
3. VITALITÉ ENTREPRENEURIALE (*Entrepreneuriat social, commercial et industriel*);
4. VITALITÉ FRATERNELLE (*Sentiment d'appartenance, famille, nouveaux arrivants, image et identité municipale*).

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Groupe 3A - Convention d'aménagement & service technique	142 329,73 \$
Corporation des chemins d'hiver - Service de déneigement	83 370,93
MRC Abitibi-Ouest- Quotes-parts & frais divers	77 621,54
Entreprises J.L.R. - Collectes des bacs	25 852,20
Ville de La Sarre - Services incendies	23 740,78

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2016

La rémunération annuelle versée au maire est de 4 080 \$ et l'allocation de dépenses est de 2 040 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 377 \$ et une allocation de dépenses de 688.50 \$.

CONCLUSION

Cette année en aura été une difficile pour moi à différent niveau. La première personne qui me vient en tête lorsque je me la remémore est Mme Cathy Gauthier qui, après avoir démissionné à titre de directrice générale pour des raisons familiales en 2015, a accepté de poursuivre pour le bien de Clermont jusqu'en décembre 2016 à titre de directrice générale adjointe. Sans ses compétences et son dévouement, nul doute que Clermont aurait été aux prises avec de multiples problématiques.

D'ailleurs, j'ai le plaisir de maintenant voir Mme Geneviève Saindon-L'Écuyer à la tête du volet administratif de la municipalité. Bien que son arrivée à titre de directrice générale intérimaire est récente, je constate déjà un changement positif. Bien entendu, l'ensemble de l'équipe municipale est important et contribue à la vitalité de notre municipalité : Daniel Labranche, Karianne Dunn, Nadia Morasse et Alain Bussièrès. De plus, Mme Brigitte Bluteau nous a aidés plus d'une fois à titre d'adjointe administrative. Elle a choisi de relever de nouveaux défis et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite!

Je tiens également à remercier l'équipe de la MRC Abitibi-Ouest qui m'a supporté à plusieurs reprises au cours de 2016 et des années précédentes, un merci particulier à M^e Nicole Breton, directrice générale, et M. Jaclin Bégin, préfet, pour leurs conseils judicieux. Mme Mylène Noël, agente de développement de la MRC, occupe une place importante au sein de l'équipe de Clermont : son travail et sa bonne humeur sont toujours appréciés.

Je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles, membres de comités et membres de commissions. Le dévouement de ces personnes est indispensable, année après année, pour dynamiser notre territoire et pour unir notre collectivité.

Finalement, avant de clore officiellement ce rapport, il va de soi que je ne peux passer sous silence la particularité de la prochaine année : pour les 1 133 municipalités du Québec, il s'agira d'une année électorale. J'invite l'ensemble de la population à songer à cette possibilité qu'est la politique municipale. D'ailleurs, de nombreux organismes s'affairent à promouvoir l'implication politique et l'importance d'aller voter. À titre d'exemple, le Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue diffusera cinq capsules vidéo mettant en lumière le travail et la réalité de jeunes politiciens, dont je fais partie. Le monde municipal en est un de défis, et je souhaite que plusieurs tentent de le relever pour le bien de leur communauté.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le maire,



Alexandre D. Nickner

PROPAGER



**7 NOUVEAUX TERRAINS
DISPONIBLES EN ZONE RÉSIDENIELLE**

À partir de seulement 2 700\$!

Contact: Geneviève Saindon-L'Écuyer | 819-333-6129 | direction@cantonclermont.ca

**Ça prend tout un village
pour élever un enfant,
fait de Clermont ta famille!**

LA BONNE NOUVELLE!

